

Statut n°S20211119-0 portant modification du serveur de jeu

AigleAttarde, en qualité d'administrateur principal,

Vu l'article 1-6 du R. I. O. R.,

Vu le statut n°S20210715-0 établissant le passage du serveur en v2,

Statue:

Article 1 : La version client nécessaire pour rejoindre le serveur est désormais vanilla 1.17.1.

ARTICLE 2 : Le présent statut ne porte pas préjudice au règlement du serveur en ce qui concerne l'interdiction des logiciels de triche.

ARTICLE 3 : La carte du serveur est désormais la carte vanilla présente avant le passage du serveur en modé.

Celle-ci n'est pas réinitialisée, les choses construites dessus sont toujours présentes.

Fait le 19 novembre 2021.

AIGLEATTARDE

